

Avec le soutien de



Commission de coordination de l'aide aux
enfants victimes de maltraitance

Résidence Chambord Bloc A
Rue Netzer 1
6700 Arlon

Téléphone 063/22.19.93
Fax : 063/23.46.08
Messagerie : saj.arlon@cfwb.be

Informations pratiques

Lieu :

Centre culturel de Rossignol
Rue Camille Joset,2
6730 Rossignol.

Itinéraire : E411 sortie 29 -
suivre Etalle puis Tintigny.
Après Tintigny, prendre à
droite direction Breuvanne,
Rossignol

Horaire :

9h à 12h45 suivi d'un lunch
dînatoire

Participation gratuite mais
inscription indispensable pour
le 5 octobre 2015, de
préférence par mail :
saj.arlon@cfwb.be

**La Commission de
coordination de
l'aide aux enfants
victimes de
maltraitance de la
division d'Arlon
vous invite**

**Le mardi 13
octobre 2015 à
Rossignol**

**À une matinée
d'échanges avec les
services français
de Protection de
l'Enfance**

Objectif de la matinée

La France a réformé la Protection de l'Enfance en adoptant la loi du 5 mars 2007 qui recentre l'enfant au cœur du dispositif de protection et individualise sa prise en charge.

L'objectif de la matinée est d'une part de permettre une meilleure connaissance de la législation française, des services existants sur le territoire et d'autre part, de pouvoir mener une réflexion sur l'articulation entre nos services dans les situations transfrontalières problématiques.

Cette matinée sera notamment l'occasion de rencontrer des professionnels de la protection de l'enfance de Meurthe-et-Moselle, de mieux identifier les acteurs de terrain et leurs missions.

Programme de la matinée

9h00 Accueil des participants

9h30 Introduction de la matinée par Madame Nothomb - Présidente de la Commission - Conseillère de l'Aide à la Jeunesse d'Arlon

9h40 Présentation de l'organisation de la Protection de l'Enfance en France par Monsieur Bichwiller, Directeur Enfance-Famille du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle — Echanges avec la salle

10h15 Présentation du fonctionnement de la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) par Madame Muzzarelli, Responsable de la CEMMA de Meurthe-et-Moselle — Questions et réponses.

10h45 Pause

11h15 Intervention de Monsieur Henry, Délégué territorial de protection de l'enfance de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du territoire de Briey

11h45 Intervention de Mme Riffard, Juge des Enfants au Tribunal de Briey - Echanges avec la salle

12h45 Clôture de la matinée et lunch dînatoire.

Bulletin d'inscription :

Nom :

Prénom:

Service:

Fonction:

Adresse:

Tél:

Participera à la matinée du 13 octobre 2015

Présence au lunch : oui - non